NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201736 - Marais à Laiche bicolore, prairies de fauche et habitats rocheux du Vallon du Ferrand et du Plateau d'Emparis

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201736

1.3 Appellation du site

Marais à Laiche bicolore, prairies de fauche et habitats rocheux du Vallon du Ferrand et du Plateau d'Emparis

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

06/05/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/08/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000271540

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,2075°

Latitude : 45,0758°

2.2 Superficie totale

2412 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
38	Isère	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
38040	BESSE
38112	CLAVANS-EN-HAUT-OISANS
38237	MIZOEN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,01 *(0 %)*		M	A	C	B	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,01 *(0 %)*		M	B	C	C	C
3220 *Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée*		0,15 *(0,01 %)*		M	A	B	A	A
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		0,3 *(0,01 %)*		M	A	C	A	A
4060 *Landes alpines et boréales*		2 *(0,08 %)*		M	A	C	A	A
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		63 *(2,61 %)*		M	A	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		12 *(0,5 %)*		M	A	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,5 *(0,02 %)*		M	B	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		1,2 *(0,05 %)*		M	A	C	C	C
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,01 *(0 %)*		M	A	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		1,2 *(0,05 %)*		M	A	C	B	B
7240 *Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae*	X	0,01 *(0 %)*		M	A	B	C	C
8110		33		M	A	C	B	B

Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)		*(1,37 %)*						
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		319 *(13,23 %)*		M	A	C	A	A
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		7,5 *(0,31 %)*		M	A	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		1 *(0,04 %)*		M	A	C	A	A
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		31 *(1,29 %)*		M	A	C	A	B
8340 *Glaciers permanents*		12 *(0,5 %)*		M	A	B	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1042	*Leucorrhinia pectoralis*	p			i	P	DD	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	D			
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	6 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	35 %
N16 : Forêts caducifoliées	3 %
N17 : Forêts de résineux	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	30 %

Autres caractéristiques du site

La zone proposée actuellement concerne les sites classés d'Emparis et du Lac des Quirlies ainsi que la forêt RTM de Besse.

A la limite du Dauphiné et de la Savoie, des Préalpes et des massifs internes, les Grandes Rousses et le Plateau d'Emparis forment une saillie très originale à l'est de Belledone.

Le site se décline en deux zones structurales : à l'ouest, les versants de l'arête cristalline des Grandes Rousses coiffées de glaciers et parcourus d'éboulis, à l'est une vaste zone de "silence" tectonique dont l'épaisse couverture sédimentaire a été mollement plissée et où dominent de grandes coupoles et vastes auges peu profondes. La lithologie est très diversifiée : roches cristallines et cristallophyliennes (amphibolites, gneiss migmatiques, micaschistes,...) et sédimentaires (grès, conglomérats, dolomies, gypse du Trias, Lias calcaires et schisteux à fossiles).

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

- Localement intensification du pastoralisme.
- Risque d'abandon de la fauche.
- Accroissement de la fréquentation touristique.

4.2 Qualité et importance

La situation géographique du site, sa diversité géologique, ses altitudes élevées ont favorisé l'extension d'une flore alpine très riche. De beaux amas de tuf et plusieurs zones de tourbières constituent un intérêt certain.

Les marais à Laiche bicolore du Vallon du Ferrand et du Rif tord représentent les joyaux de ce site, puisque ce sont les seules stations de Laiche bicolore et d'Avoine odorante du département de l'Isère.

L'activité humaine, en maintenant des prairies de fauche à des altitudes élevées, fait également partie du patrimoine à préserver. De même le pâturage extensif entretient les marais (Tourbières basses alcalines 7230, formations pionnières alpines du Caricion bicolore, Caricion bicoloris-atrofuscae 7240) en limitant notamment le développement des saules (Salix ssp). En revanche, une charge pastorale trop forte pourrait les dégrader, certains sols meubles étant très sensibles au piétinement.
Le maintien des pelouses sur calcaires (habitats 6170 et 6210) est tributaire du pastoralisme qui en limite l'embroussaillement. En cas d'abandon du pâturage, les formations herbeuses sèches 6210 évoluent en effet très rapidement vers des landes à Genévrier (Juniperus nana et Juniperus sabina) ou vers des fourrés arbustifs à églantiers (Rosa spp) et Epine vinette (Berberis vulgaris). Sans pâturage, les pelouses calcaires alpines et subalpines 6170 seraient soumises à une forte colonisation par les ligneux, notamment par les bouleaux (Betula ssp.).

Les habitats de tuffières (7220) et les versants méridionaux couverts de végétation steppique (station de lavande) complètent la richesse de cet ensemble et en font un site remarquable.

Plusieurs types d'habitats rocheux sont présents sur ce site en surface notable et en général en bon état de conservation, voire en très bonne état : éboulis siliceux (8110), éboulis calcaires et de schistes calcaires (8120), éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles (8130), ainsi que des pentes rocheuses avec végétation chasmophytique calcaires (8210) ou siliceuses (8220).

Comme l'ensemble des glaciers alpins, ceux de ce site sont en régression et connaissent un recul, peut-être une conséquence de l'effet de serre.

Des prospections auront lieu au cours de l'été 2014 concernant les Odonates (Libellules) et les Lépidoptères (Papillons diurnes) en vue de l'actualisation du document d'objectifs qui date de décembre 2003 (validé en juin 2005). La présence de la Leucorrhine à gros thorax (Leucorrhinia pectoralis) sera à confirmer à cette occasion.
Les surfaces des habitats présents sur le site sont des estimations, le périmètre d'études ayant été beaucoup plus vaste (environ 9000 hectares). Un état des lieux plus précis doit être réalisé par le CBNA (Conservatoire botanique national alpin) au cours de l'été 2014.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	D05	Amélioration de l'accessibilité au site		I
L	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201736 « Vallée du Ferrand - Plateau d'Emparis » I15 - Conservatoire Botanique National Alpin # Décembre 2003 # 396 pages (66,3 MO)

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	14,6 %
32	Site classé selon la loi de 1930	78,4 %
34	Parc national, aire d'adhésion	100 %
21	Forêt domaniale	25 %
N29	Arrêté prefectoral de protection de biotope	8,3 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
29	Marais du Rif Tord	*	8%
29	Tourbière de la Pisse	+	0%
31	Village de Besse et hameaux de Bonnefin et de Sert	*	15%
32	Massif de l'Etendard et col du Glandon	/	0%
32	Lac et glacier des Quirlies	*	20%
32	Plan des Cavalles	*	0%
32	Plateau d'Emparis	*	58%
34	Ecrins [aire d'adhésion]	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office national des Forêts - Service départemental de l'Isère pour la forêt RTM de Besse.

Adresse : 9 quai de Créqui 38026 GRENOBLE

Courriel : ag.grenoble@onf.fr

Organisation : Parc national des Ecrins

Adresse : Domaine de Charance 05000 GAP

Courriel : info@ecrins-parcnational.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201736
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523735/2003-document-d-objectifs-natura-2000-marais-a-laiche-bicolore-prairies-de-fauche-et-habitats-rocheu

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201736 « Vallon du Ferrand - Plateau d'Emparis » a été validé lors du Comité de pilotage du 7 juin 2005.
Il est en cours de révision.

PRINCIPAUX OBJECTIFS :
- Maintien des zones humides.
- Maintien de la fauche autour des villages.
- Maintien de l'activité pastorale.
- Remettre en place de la fauche sur les prairies d'alpage autrefois fauchées.

PRINCIPES DE GESTION (à mettre en oeuvre avec les acteurs locaux) :
- Contrôle des sports motorisés et de la fréquentation touristique sur les milieux sensibles.
- Plan de pâturage.